



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 10 AVRIL 2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N°12

Demande d'adhésion du PLIE du Grand Sud à l'Alliance Villes Emploi

L'an deux mille treize, le mercredi dix avril à treize heures trente, régulièrement convoqués le trois avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud se sont réunis en salle de réunion du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle GROSSET-PARIS, 3ème Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS - TITULAIRES

Marie Paule AMILY MUSSARD -Jocelyne BATIFOULIER- Marc ERAPA-
Rose Méry ETHEVE- Anathalie FUMA- Jean Pierre GEORGER- Marie Josée
GINET- Allain GRONDIN- Jean Marie GRONDIN- Isabelle GROSSET-
PARIS - Annie Marguerite HOARAU- Henri-Claude HUET -Blanche Reine
JAVELLE -Rose Gilberte LAURET - Liliane LEBON- Blanche LEBRETON-
Marie Andrée LEJOYEUX- Harry Claude MOREL -Edy PAYET- Paulet
PAYET- Jacky PAYET- Stéphane PAYET- Gilbert RIVIERE - Guy RIVIERE --
Nadège SCHNEEBERGER- Guy SORRES -Josian SOUBAYA SOUNDROM
- Clarita TURPIN- Axel VIENNE

ETAIENT PRESENTS- SUPPLEANTS

Lise May PAYET suppléante de José CADET- Jean Philippe METRO
suppléant de Michel GERARD- Nathalie LAFONG suppléante de Marie
Eulalie GOULJIAR- Chandu DEURVEILLHER suppléant de Roland Joseph
K'BIDI -Marie Jo LEBON suppléante de Jean Michel LEBON - Christian
LANDRY suppléant de Patrick LEBRETON - Suzette PAYET suppléante de
Nadhira LOCATE- Jean-Bernard HOARAU suppléant de Nazir Ahmad
PATEL - Mariette ORANGE suppléante de Olivier RIVIERE - Marie Jeanne
GUIGUES suppléante de Bachil VALY

ABSENTS

Josette CHANG KUW - Harry MUSSARD - Nicole PERETTI- Didier
ROBERT

ABSENTE-PROCURATION

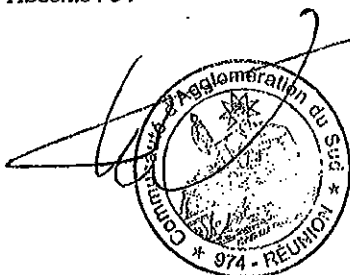
Béatrice MOREL donne procuration à Paulet PAYET

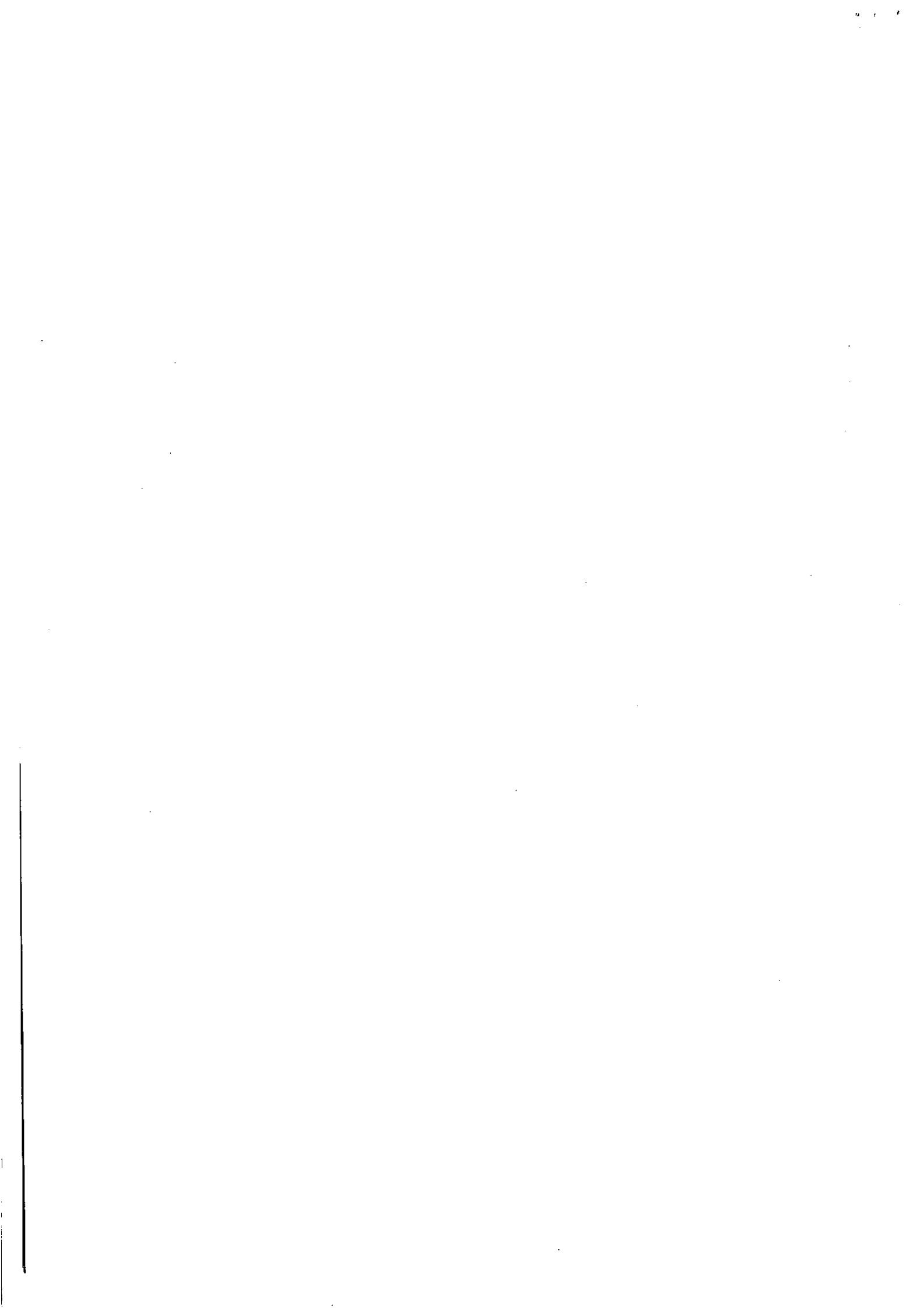
Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des
Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au
sein du Conseil : Monsieur Stéphane PAYET a été désigné à l'unanimité
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

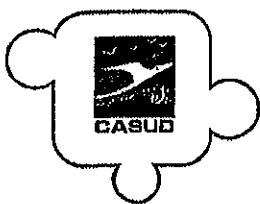
NOTA

Le Président certifie que le
nombre de conseillers en
exercice est de : 44

Présents : 39
Représentés : 01
Absents : 04







COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD)

Entre-Deux – Saint-Joseph – Saint-Philippe – Le Tampon

Conseil Communautaire

Séance du mercredi 10 avril 2013 à 13H30

AFFAIRE N°12

Demande d'adhésion du PLIE du Grand Sud à l'Alliance Villes Emploi

Note de synthèse

Le Président rappelle à l'Assemblée que :

- le PLIE du Grand Sud a démarré ses actions au début du mois de mars 2010. Depuis le PLIE a accueilli 505 personnes (données au 15 mars 2013).
- la CASUD adhère à AVE depuis 2010.

Afin de consolider et de pérenniser le dispositif, il est de l'intérêt de notre communauté d'adhérer à l'association « l'Alliance Villes Emploi » ce qui permettrait de :

- Développer des démarches d'échanges, de mutualisation des initiatives, des expériences et des innovations,
- Contribuer à la professionnalisation des acteurs locaux et au transfert des compétences,
- Faciliter l'appréhension du domaine de la formation, de l'insertion et de l'emploi et de ses problématiques en favorisant l'apport d'informations par la constitution de dossiers thématiques, d'un service de questions/réponses permanent, de documents thématiques ou d'informations appropriées,
- Relayer l'échelon national par l'émergence de propositions et l'expérimentation d'initiatives,
- Donner une dimension de laboratoire de recherches appliquées à l'échelon local,
- S'affirmer comme partenaire des pouvoirs publics nationaux et européens, des autres associations d'élus (AMF, AMGVE, AMPVE, ADF, ARF, etc.), des têtes de réseaux de l'insertion par l'activité économique, des autres têtes de réseau et de tous partenaires européens et nationaux concernés par les domaines d'exercice de l'association.
- Représenter les membres de l'association auprès de l'ensemble des partenaires européens et nationaux.

L'Alliance Villes Emploi est l'association des collectivités territoriales, des communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), impliqués dans les politiques de la

formation, de l'insertion et de l'emploi, ainsi que le réseau national des Maisons De l'Emploi (MDE) et des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Plus concrètement, l'Alliance Villes Emploi contribue largement, depuis sa création, au développement des politiques et des stratégies territoriales d'insertion et d'emploi, à l'implication des collectivités locales dans ces domaines, et au développement et à la pérennité des PLIE et des Maisons De l'Emploi.

Ainsi, cette association offre un appui au développement des projets et un accompagnement à leur développement. Elle prend en compte les bonnes pratiques sur les territoires - au travers notamment de questions/réponses permanentes, des réunions régulières sur Paris et de visites sur site.

Ces travaux se poursuivent tout au long de l'année, au travers de nombreux groupes de travail, de groupes ressources, de participation à de très nombreuses réunions nationales où la parole des PLIE doit être portée.

Enfin, un comité des directeurs des PLIE existe au sein de l'association, des instances de consultation de débat et forces de proposition, afin que les décisions nationales soient imprégnées de leurs pratiques, de leurs constats et de leurs souhaits.

Sur le plan financier, le coût est calculé : nombre d'habitants total des communes membres de la CASUD x 18,29/1000 habitants, soit $117\ 691 \times 18,29/1000 = 2152,57 \text{ €}$.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- **D'approuver le renouvellement de l'adhésion du PLIE du Grand Sud à l'Alliance Villes Emploi,**
- **de voter le montant de l'adhésion de 2 152,57 €,**
- **D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

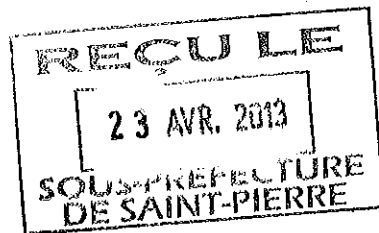
Décide :

- ^ D'approuver le renouvellement de l'adhésion du PLIE du Grand Sud à l'Alliance Villes Emploi,
- ^ de voter le montant de l'adhésion de 2 152,57 €,
- ^ D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Président et par délégation

Le 2ème Vice-Président



Olivier RIVIERE



